

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **74 (1948)**

Heft 15

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Adaptation de la situation des employés au coût de la vie.

Le Comité central a approuvé dans sa séance du 7 mai 1948 la révision des *Recommandations en vue d'adapter la situation des employés au coût de la vie*. Le Comité central recommande à tous les membres de la S. I. A., dans quelque situation qu'ils se trouvent, d'appliquer ces « Recommandations ». Il interviendra auprès des associations patronales et des grandes firmes pour qu'elles appliquent également ces « Recommandations ».

Recommandations en vue d'adapter la situation des employés au coût de la vie (Édition 1948)

Le Comité central recommande aux membres de la S. I. A. d'adapter les salaires et traitements de leurs employés au coût de la vie, en appliquant les dispositions suivantes, établies par une commission spéciale, d'après les accords conclus par les grandes associations patronales et d'employés et par leur commission paritaire (dernière décision du 4 octobre 1947).

1.

Il est recommandé de compenser intégralement le renchérissement survenu depuis 1939 en se basant sur l'index du coût de la vie en Suisse (100 % en août 1939 — 163 % en février 1948). Pour les traitements élevés, le principe de la compensation totale sera appliqué en prenant équitablement en considération des conditions particulières.

Les augmentations de traitement pour ancienneté de service ou pour prestations particulières ne sont pas comprises dans les suppléments de renchérissement.

Certains faits particuliers (tels que les caisses d'allocations familiales ou le mauvais état des affaires) peuvent être pris en considération dans le calcul des suppléments de renchérissement.

Traitement de base	Suppléments de renchérissement 1948 (en francs/mois)								
	Année d'engagement ou première année du traitement de base								
	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
300.—	189	159	108	66	45	36	36	36	15
400.—	252	212	144	88	60	48	48	48	20
500.—	315	265	180	110	75	60	60	60	25
600.—	378	318	216	132	90	72	72	72	30
800.—	504	424	288	176	120	96	96	96	40
1000.—	630	530	360	220	150	120	120	120	50

L'usage du tableau pour un engagement postérieur à 1939 sous-entend que le traitement fixé alors était adapté au coût de la vie.

2.

Pour les débutants engagés en 1948 après achèvement d'un apprentissage ou d'études techniques, on recommande les traitements suivants :

Dessinateur possesseur d'un certificat d'apprentissage	Fr. 350.— à 400.—
Diplômé d'une école technique moyenne	» 450.— à 500.—
Diplômé d'une école polytechnique	» 500.— à 550.—

3.

Le service rendu par un employé reste le critère fondamental pour la fixation d'un traitement. Les chiffres du tableau 2 relatifs aux traitements de début, s'entendent comme salaires initiaux, qu'il conviendra d'adapter aux prestations réelles des employés dès que ceux-ci se seront familiarisés avec la pratique. Ceci est tout spécialement applicable aux diplômés des écoles polytechniques et moyennes.

Ces recommandations remplacent celles du 14 juin 1946.

Décision du Comité central du 7 mai 1948.

Stagiaires étrangers.

Un certain nombre d'étudiants (architecture et génie civil) d'écoles polytechniques étrangères, avant tout de Suède et Grande-Bretagne, cherchent des places comme *stagiaires* en

Suisse. Etant donné la nécessité de maintenir et d'améliorer les contacts nécessaires avec l'étranger, nous prions instamment nos membres d'examiner s'ils ont la possibilité d'engager pour un ou deux mois cet été ou cet automne un de ces stagiaires. La rémunération de ces stagiaires devrait leur permettre de vivre en Suisse.

Nous prions nos membres de s'adresser au Secrétariat central de la S. I. A., Beethovenstr. 1, Zurich 2.

LES CONGRÈS

Après le Congrès de l'Union internationale des architectes

Lausanne 26 juin - 1^{er} juillet

L'Union internationale des architectes est créée. C'est dans une atmosphère de mutuelle confiance que les délégués de vingt pays en ont, le 27 juin, adopté les statuts et élu le premier comité exécutif. Sir Patrick Abercrombie (Londres) a été élu président de l'Union; MM. Baranov (Leningrad), Vischer (Bâle) et Walker (New-York) en sont vice-présidents, M. van den Brock (Rotterdam) en est trésorier et M. P. Vago (Paris) secrétaire général. Le comité exécutif comprend en outre des représentants des pays suivants: Belgique, Bulgarie, Egypte, France, Italie, Pologne, Suède, Tchécoslovaquie.

Les séances, qui se sont déroulées dans la solennité du Palais du Tribunal fédéral, ont alterné avec diverses réceptions: le 25 juin, réception par la S. V. I. A. et la section romande de la F. A. S. en présence des membres du Comité central de la S. I. A. et du président de la F. A. S.; le 26 juin réception à Mon-Repos par la Municipalité de Lausanne, puis, à Neuchâtel et au Château d'Auvignier, par les architectes neuchâtelois; enfin, le 27 juin, à Chillon, par le Conseil d'Etat vaudois. Le 28 juin, le 1^{er} Congrès de l'U. I. A. a été solennellement ouvert par son président, M. Jean Tschumi, professeur, en présence de M. Philippe Etter, conseiller fédéral, de M. Arthur Maret, conseiller d'Etat, du président de l'Union et de nombreuses personnalités. La cérémonie fut suivie de l'inauguration de l'exposition d'urbanisme de la ville de Lausanne et de celle des travaux d'élèves de l'Ecole d'Architecture de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

Les séances de travail se sont déroulées, à l'Aula de l'Université, les 29 et 30 juin et le 1^{er} juillet. Les débats, extrêmement animés, furent suivis de bout en bout par une affluence considérable. Ils étaient conduits, avec maîtrise, par M. William Dunkel, professeur (Zurich), par les présidents de séance MM. Cart de la Fontaine (Londres), Marcel Lods (Paris) et T. William-Olsson (Goeteborg) et par les trois rapporteurs, MM. A. Hoechel (Genève), W. Vetter (Lausanne) et H. Baur (Bâle). Nous publierons in extenso dans un prochain numéro du *Bulletin technique* le texte définitif des résolutions adoptées par le congrès.

Les participants mirent à profit leur séjour en Suisse romande pour se rendre à Fribourg où ils furent reçus, le 29 juin, à l'Aula de l'Université, par les autorités de l'Etat, de la Ville et de l'Université. Le lendemain, ils étaient, au Dézaley, les hôtes de la Municipalité de Lausanne. Ils consac-

crèrent l'après-midi du 1^{er} juillet à visiter les édifices contemporains les plus intéressants de la ville, en particulier la plage de Bellerive, les nouveaux abattoirs et le groupe opératoire de l'Hôpital.

Le congrès s'est terminé, à l'Hôtel Beau-Rivage, par un grand banquet où les chefs des délégations étrangères exprimèrent tous leur confiance dans la nouvelle Union internationale des architectes et leurs remerciements aux organisateurs suisses, et par un bal extrêmement animé et d'une discrète élégance. Les participants prirent, le 2 juillet, le chemin de Genève; après une visite au barrage de Verbois, aux récentes cités d'habitation et au Palais des Nations, ils visitèrent une exposition des travaux d'élèves de l'École d'architecture et furent reçus au Palais Eynard par les autorités.

Ils furent, le 3 juillet, les hôtes de Berne où une réception fut organisée au Rathaus; la journée de dimanche les a conviés à une visite des édifices les plus marquants de l'architecture contemporaine à Zurich, à une exposition de la section d'architecture de l'École polytechnique fédérale et à l'exposition d'urbanisme organisée au Helmhaus; les autorités les reçurent au Kongresshaus en fin de journée, avant leur départ pour Bâle, où ils admirèrent tout particulièrement l'Hôpital et où la réception offerte par M. P. Vischer, dans sa propriété de Riehen, clôtura brillamment le voyage d'études.

Ajoutons qu'un groupe d'une trentaine de congressistes prit part à un voyage où ils furent reçus successivement à Schaffhouse, à Winterthour, à Saint-Gall, puis à Coire et à Lugano, où ils se rendirent par l'Engadine et la Maloja. Du Tessin, par le Gothard, ils gagnèrent Lucerne pour terminer leur randonnée, à six jours d'intervalle, par la répétition du même programme bâlois.

A l'issue de ces manifestations, qui durèrent seize jours, le travail du comité d'organisation paraît mieux en lumière. Tous les congressistes se plurent à remercier M. J. Tschumi, président du congrès, M. J.-P. Vouga, commissaire général, et les autres membres du comité, sans oublier M. J.-L. Buttica, son secrétaire.

La fréquentation du congrès a dépassé toutes les prévisions en atteignant le chiffre de quatre cents participants et de trente-huit pays. Le programme, pour chargé qu'il fût, se déroula sans accroc, ce qui ne manqua pas de contribuer largement à l'atmosphère d'unanimité avec laquelle les architectes du monde entier exprimèrent leur volonté de travailler à l'amélioration des conditions d'existence des hommes, en se mettant au service de la communauté.

DIVERS

Perçement du tunnel de la Bâtie à Genève

Le 30 juin, vers 11 h., en présence de MM. Casai, président du Conseil d'Etat de Genève, et Thévenaz, conseiller administratif de la Ville, ainsi que de plusieurs délégués des administrations et entreprises intéressées, l'ingénieur en chef du Bureau de construction C. F. F., à Genève, M. Ch. Petitot a fait procéder au perçement du tunnel de la Bâtie de la nouvelle ligne de raccordement de la gare de Cornavin à la gare des Eaux-Vives.

Un premier tronçon du tunnel, côté Rhône, était déjà terminé sur une longueur de 237 m environ; du côté de la future gare de La Praille, il s'agit encore de la galerie d'avancement de 841 m de longueur, forée au bas du profil, selon la méthode belge.

C'est au bout de cette galerie que les outils pneumatiques ont exercé hier la percée, dans un terrain d'alluvions compactes, entre les couches des moraines wurmiennes et risiennes qui règnent tout le long du tracé. Il restera à terminer l'excavation, le revêtement du profil et le radier bétonné, côté La Praille, avant que le tunnel soit achevé.

Les grands tunnels n'étant réputés tels dans la statistique des chemins de fer qu'au delà d'une longueur de 1 km, le nouveau tunnel de la Bâtie, long de 1078 m, est actuellement le seul du canton de Genève; il occupe le quarante-neuvième rang en Suisse.

Sa pente est de 8 ‰ vers La Praille, sa largeur maximum de 8,60 m permettra l'installation de la double voie; sa hauteur est de 6,25 m, mesurée entre l'intrados de la calotte et le dessus du champignon du rail.

En plan, le tracé en « S » est réalisé à l'aide de deux courbes de 600 m de rayon.

Le profil est revêtu sur toute sa longueur, les piédroits en béton, la calotte en briques appareillées silico-calcaires.

NÉCROLOGIE

Georges-François Lemaitre, Ingénieur E. P. Z.

(1884-1948)

Georges Lemaitre n'est plus. Le 5 juin au matin, une brillante intelligence, un esprit d'une culture aussi fine qu'étendue, un cœur sensible ont cessé de rayonner sur tous ceux qui avaient rencontré en lui un chef, un collègue et un ami.

Né à Genève en 1884, Georges Lemaitre, après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur à l'École Polytechnique fédérale de Zurich en 1906, avait commencé sa carrière par un court séjour aux Ateliers de construction d'Oerlikon. Puis c'est l'Amérique qui l'attira, où il passa deux années à Chicago et dont il ramena une expérience qui lui permit d'assumer à l'âge de vingt-cinq ans le poste d'ingénieur en chef de la Ville de Genève. Mais son esprit fertile et hardi rechercha rapidement des horizons plus vastes et dès 1912 il s'établit comme ingénieur-conseil, activité qu'il continuera jusqu'en 1926, sauf une interruption de deux années pendant la première guerre mondiale, au cours desquelles il fit partie de la direction de la Compagnie générale d'électricité à Paris. C'est pendant cette période que les grandes industries genevoises firent successivement appel à sa collaboration. En 1915 il entra au conseil d'administration des Ateliers de Sécheron qu'il présida durant quinze ans, puis en 1921 dans celui des Ateliers des Charmilles dont il devint vice-président. Il suivait également de près le développement de la Société genevoise d'instruments de physique dont il était le président depuis plusieurs années.

En 1927, Georges Lemaitre participa activement à la fondation de la Banque générale pour l'industrie électrique à Genève qui, dès 1935, a pris le nom de Société générale pour l'industrie électrique. Il en fut successivement le directeur, puis l'administrateur délégué et enfin le président.